



# Journal de Roubaix

**A. VANESTE**  
 66, rue Nationale, LILLE  
 Choix le plus complet  
 de  
 BANDES DE FRANÇAISES  
 JOYAUX  
 CARTELLIERS DE MARIAGE

Cinquante-quatrième année, — N° 210

ADMINISTRATION : 21, Grande-Rue, à Roubaix

JEUDI 29 JUILLET 1909.

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
 A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 21  
 A Lille, aux bureaux du journal, rue Carnot, 33  
 A Valenciennes, chez M. Henri Lerooy, rue de la Nation  
 A Tournai, chez M. Verrière, 28, rue des Ursulines  
 A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité.  
 En vente à Paris dans les Bibliothèques des garçons et principaux bouquins

LE NUMÉRO 5 Centimes

**ÉDITION DU MATIN**  
**TOUS LES JOURS SIX ET HUIT PAGES**

**BUREAUX ET RÉDACTION**  
 ROUBAIX, 21, Grande-Rue, Téléphone 1255 et 1050  
 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE NUMÉRO 5 Centimes

**TARIF D'ABONNEMENTS**

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois... 5 francs  
 Un an... 18 —

Les autres Départements et l'Étranger le port en sus  
 Agence particulière à Paris, 24, rue Feytaud

## LA RÉVOLUTION A BARCELONE

### NOS RÉSERVES

**Effets du nouveau système d'appels**

Le rapport adressé par le ministre de la guerre au président de la République sur les convocations de réservistes et de territoriaux effectuées pendant l'année 1908, mérite une attention particulière, parce qu'il donne une appréciation d'ensemble sur les résultats obtenus grâce aux nouvelles dispositions d'appels appliquées depuis l'année dernière.

Le ministre se déclare très satisfait du nouveau système qui, envisagé dans ses grandes lignes, consiste à convoquer à l'époque des manœuvres d'automne les réservistes du premier appel (astreints à 23 jours), à former dans les camps d'instruction les unités de réserve à l'aide des hommes du deuxième appel (période de 17 jours), à former dans les camps d'instruction les unités de réserve à l'aide des hommes du deuxième appel (période de 17 jours), enfin à constituer des unités territoriales avec les hommes du troisième appel (9 jours).

En ce qui concerne les hommes du premier appel, le ministre signale la rapidité avec laquelle ces réservistes, dont un bon nombre n'avaient pourtant accompli qu'une année de service actif, ont repris leur place dans le rang, et la belle allure de la plupart des compagnies présentées aux manœuvres avec des effectifs voisins des effectifs de guerre.

Pour le deuxième appel, « l'envoi dans les camps ou dans les grandes places, dit le ministre, a donné les meilleurs résultats, et on peut affirmer que les facilités trouvées ainsi au point de vue de l'instruction et du service ont largement compensé les inconvénients de la diminution de la durée des appels ». Remarque cette observation : elle prouve que l'autorité militaire persiste à trouver regrettable cette diminution de la durée des périodes ; les mesures prises et notamment la réunion dans les camps d'instruction ont permis de pallier dans une certaine mesure aux inconvénients résultant de cette durée insuffisante de l'appel. Il n'en reste pas moins affirmé par le haut commandement qu'il eût été bien préférable de conserver à cette deuxième période, sinon 28 jours comme autrefois, au moins 23 jours, ni de 23, ni même de 17 pour organiser et entraîner nos unités de réserve dont un certain nombre peuvent être employés très rapidement en première ligne. C'est absolument exact, mais il ne faut pas voir dans cette réunion des hommes du deuxième appel une simple répétition de ce qui se passerait en cas de guerre : suivant cette conception, on pourrait fort bien réduire la deuxième période à 8 jours. Mais elle constitue surtout et en outre un moyen de rafraîchir l'instruction des hommes qui ont déjà quitté le service actif depuis d'assez nombreuses années. Il faut donc le temps non seulement de mettre sur pied le régiment ou le bataillon de réserve, mais encore de lui faire suivre une certaine progression d'instruction pour donner aux hommes la valeur de guerre sans laquelle ces groupements ne seraient que des cohortes armées et non pas des troupes véritablement militaires.

Autre remarque importante du rapport ministériel : « De sérieux progrès sont à accomplir dans l'instruction et le perfectionnement des gradés réservistes (caporaux et sous-officiers). Il semble nécessaire, tout d'abord, de donner à ces unités, pour l'instruction, une proportion plus grande de cadres actifs ».

Cette observation s'applique également aux formations de troisième appel et elle mérite d'être méditée : elle avoue l'insuffisance des gradés réservistes et territoriaux, et il est à craindre qu'avec le service de deux ans, cette insuffisance n'aille en s'accroissant davantage, car nous n'aurons plus guère dans les réserves de gradés ayant rempli assez longtemps dans l'armée active les fonctions de leur grade pour porter utilement leurs galons comme réservistes et territoriaux.

Et nous pensons que ce n'est pas seulement pour l'instruction, comme le dit le ministre, mais bien aussi pour le commandement pour la guerre, qu'il serait nécessaire de donner aux formations de réserve une proportion plus grande de cadres actifs.

Nous étendons même ce desideratum jusqu'aux officiers, quel que soit d'ailleurs le progrès accompli par le nouveau recrutement des officiers de réserve.

C'est dire que nous restons toujours convaincus que la disparition du cadre complémentaire est fâcheuse et que nous voudrions que chaque unité active fût dotée notamment de six sous-officiers de carrière, six de pouvoir, à la mobilisation, en passer deux aux formations de réserve. Le service dans les corps de troupe est d'ailleurs assez chargé pour justifier cet accroissement.

Il ne suffit pas de créer de nombreuses unités sur le papier ; il faut les mettre en état de fonctionner, et nous insistons sur cette idée qu'il est dangereux de confondre « troupes ombreuses » avec « multitudes armées ».

Tous les hommes appelés, dit le ministre en concluant son rapport, doivent emporter l'impression qu'ils ont fait utile et que l'effort qu'on leur a demandé n'a eu d'autre but que de les mettre à même de mieux remplir leur devoir militaire, le cas échéant.

Jacques Rozbas.

### BULLETIN

28 juillet.  
 Paris a fait une ovation enthousiaste à Blériot.

Les débats du procès intenté au syndicat des P. T. T., se sont terminés mercredi. Le jugement sera rendu aujourd'hui, jeudi.

La Semaine Sociale se poursuit, à Bordeaux, avec le même succès.

La situation reste toujours grave à Barcelone. Le roi a suspendu les garanties constitutionnelles.

### CHOSSES & AUTRES

On apprend que Z..., le grand financier, veut lui aussi voler dans les airs.

— Que voulez-vous, observe quelqu'un, la terre ne lui suffit plus...

— Soyez sûr que Latham finira par réussir. Il n'est pas homme à se décourager.

— Il ne jette pas la manche après la cognée.

Soyez bien portants dans l'âme et dans le corps, c'est-à-dire capables de tenir debout.

(OULÉ LAPAUX).

### Les émeutiers s'en prennent aux couvents

Madrid, 28 juillet. — Le Conseil des ministres a décidé de réprimer les troubles de Barcelone avec la dernière sévérité.

Des désordres se sont produits à Alcoy et à Rioja. A Barcelone, les manifestants ont attaqué le couvent des Petites Sœurs des Pauvres.

**Les garanties constitutionnelles suspendues**

Madrid, 28 juillet.

Le Roi a signé un décret suspendant les garanties constitutionnelles dans toute l'Espagne.

**Comment ont commencé les troubles**

Madrid, 28 juillet. — On reçoit à l'instant par lettre, les détails suivants sur les événements de Barcelone.

Des délégués des sociétés ouvrières se réunirent vendredi pour étudier le moyen de protester contre la guerre et dans cette réunion secrète ils tombèrent d'accord pour proclamer la grève générale pour le lundi suivant.

A onze heures moins le quart, des groupes compacts descendirent la rue San-Pablo, forçant les boutiques à fermer leurs devantures. La police intervint au coin de la rue des Espallers et elle dut tirer des coups de revolver. La foule répondit aussi par des coups de feu et il y eut trois blessés.

Des collisions se produisirent sur divers autres points de la ville. La foule attaqua les tramways qui durent interrompre leur circulation. Elle dévissa les rails en plusieurs endroits, puis elle incendia une voiture et lapida de nombreux omnibus-automobiles et d'autres véhicules.

Il est impossible de raconter en détail les événements car les collisions entre les réservistes et la police se produisirent un peu partout.

L'état de siège fut proclamé, mais une manifestation imposante s'organisa à trois heures sur la Rambla, et se dirigea vers le port.

Les troupes intervinrent et durent faire encore usage de leurs armes. Il y eut sept blessés, dont une femme et un enfant. Les troupes de cavalerie et d'infanterie occupèrent vers quatre heures les rues qui débouchent sur la place où est située la préfecture, et après quelques charges pour dégager les rues, le gouverneur militaire monta à cheval pour assurer l'état de siège.

La police se retira immédiatement et les troupes furent dès lors chargées de maintenir l'ordre. La grève était générale à cinq heures.

Il est impossible de donner le nombre des blessés à cause de la grande étendue et de la diversité des quartiers où les chocs ont eu lieu. On a procédé à deux arrestations importantes, celle de l'anarchiste Cardenal, qui excitait les soldats à la rébellion, et celle de l'anarchiste Herreros, qui était à la tête d'une groupe de grévistes.

### L'ESPAGNE AU MAROC

## Entre la Guerre & l'Émeute

### LA RÉVOLUTION A BARCELONE

Les émeutiers maîtres de la ville ; Ils dynamitent les ponts, incendient les trains, assassinent. — L'assaut donné aux églises et aux couvents. — Les mesures de répression. — Les garanties constitutionnelles suspendues. — Nouveau Combat au Maroc : Les Maures en déroute

Madrid, 28 juillet. — Les événements se précipitent et s'aggravent à Barcelone. Le ministre de l'Intérieur a communiqué la note suivante :

« Dans les dernières heures de l'après-midi d'hier, les communications avec Barcelone furent complètement coupées et jusqu'à aujourd'hui on ne put pas rétablir certaines lignes télégraphiques, le pont de Tarragone, dynamité, et arrêtaient plusieurs trains, réussissant à empêcher l'entrée et la sortie de Barcelone de tous les trains.

« Dans la commune de Puëlbloquo, les séditionnaires prirent d'assaut les couvents des Marietés, tuèrent un de ceux-ci et en blessèrent plusieurs autres.

« Ils construisirent des barricades dans les rues de Barcelone ; la gendarmerie, la police et les troupes durent faire usage de leurs armes en de très nombreuses occasions.

« Aux dernières nouvelles reçues du capitaine général, alors qu'il se trouvait sur le boulevard Paraleto, de Barcelone, et dans la commune de Puëlbloquo, les séditionnaires firent feu sur lui et sur son escorte ; il dut riposter.

« Les séditionnaires incendièrent l'église Saint-Paul et les écoles congrégationnelles de Saint-Antoine, et tuèrent plusieurs passagers qui traversaient la ligne du chemin de fer et atteignirent le commissariat de Puëlbloquo ; la gendarmerie qui s'y trouvait dut se défendre. »

n'a pas changé. On confirme les envois de troupes.

Des groupes de grévistes sont sortis dans la campagne pour couper les voies du chemin de fer et empêcher l'arrivée des troupes. Ils ont ainsi rendu impossible la circulation de trains, notamment près de la commune de Vendrell, où des trains provenant de Valence ont débarqué des troupes qui ont poursuivi les grévistes et ont rétabli les voies.

Un gréviste a été tué ; un autre a été blessé.

Les trains directs de Madrid à Barcelone ont été supprimés, en raison des incidents qui se sont produits dans cette dernière ville et de la mise hors d'usage des voies.

**Nouveaux désordres**

Madrid, 28 juillet. — Le ministre de l'Intérieur confirme que des désordres se sont produits à Alcoy et Rioja.

Il s'est tenu une réunion, tenue ce matin, le Conseil des ministres s'est occupé des opérations de Melilla et de la situation à Barcelone. Les décisions qu'il a prises sont restées secrètes.

**Un Conseil des Ministres**

Dans une première réunion, tenue ce matin, le Conseil des ministres s'est occupé des opérations de Melilla et de la situation à Barcelone. Les décisions qu'il a prises sont restées secrètes.

**Une déclaration de M. Allende-Salazar**

Saint-Sébastien, 28 juillet. — M. Allende-Salazar est parti avec le roi pour Madrid. Avant son départ, il a déclaré que la situation paraissait meilleure au Maroc mais que les événements de Barcelone avaient une extrême gravité.

**L'attitude du Gouvernement**

Hendaye, 28 juillet. — C'est après avoir pris connaissance des dépêches de Barcelone, que le roi a décidé mardi soir, de partir pour Madrid. Il y arrivera cet après-midi et il présidera le Conseil des ministres. On parle de la démission de M. Maurea et de la formation d'un cabinet militaire, les événements de Barcelone ayant un caractère nettement révolutionnaire.

**L'agitation en Biscaye**

Hendaye, 28 juillet. — On mande de Bilbao, 28 juillet :

Les conseillers municipaux socialistes ayant proposé la suspension des fêtes projetées le 31 juillet en l'honneur de saint Ignace de Loyola, la majorité a repoussé leur proposition.

Les Comités socialistes de Biscaye ont résolu alors de déclarer la grève générale pour le même jour.

Les autorités adoptent des mesures préventives, mais déjà une grande effervescence règne dans le district minier.

**La situation et l'opinion**

Hendaye, 28 juillet. — On mande de Madrid que la note prise par le ministre de l'Intérieur au sujet des communications télégraphiques et téléphoniques, même particulières, tend Madrid presque complètement isolé du reste de l'Espagne. Il en est de même, d'ailleurs, des autres grandes villes entre elles. Le manque de nouvelles précises de la province et de Melilla laisse le champ libre à toutes les suppositions et maintient l'opinion publique, déjà très surexcitée, dans un état d'inquiétude qui pourrait avoir de dangereuses conséquences.

La rapidité et le laconisme des communications officielles, seules informations dont la publication soit autorisée, donnent naissance à des bruits peut-être invraisemblables, mais qui n'en contribuent pas moins à augmenter l'anxiété.

C'est ainsi que depuis vingt-quatre heures, on est sans nouvelles officielles ou autres, de Barcelone et de toute la Catalogne, où l'état de siège a été proclamé.

On sait seulement que des troupes y ont été envoyées et que toutes les communications avec Barcelone, selon un avis officiel du Central Télégraphique, sont interrompues.

Une dépêche reçue de Saragosse annonce l'emprisonnement de plusieurs personnes arrêtées dimanche au cours d'une manifestation. Mais on ignore l'importance de cette manifestation et les incidents qui se sont produits.

**La répression. — Envoi de troupes**

Perpignan, 28 juillet. — On mande de Barcelone, 27 juillet, 4 heures soir :

Il vient d'arriver un bataillon du régiment d'Almanza, venant de Tarragone, pour renforcer les forces de Barcelone. L'autorité militaire vient de fermer la Maison du Peuple. Aucun journal ne paraît aujourd'hui.

### Nouveaux Troubles

Tués et blessés. — Nombreuses arrestations

Madrid, 28 juillet. — Le ministre de l'Intérieur a communiqué, hier soir, la note suivante sur les troubles de Barcelone :

« Les événements survenus dans la province de Barcelone sont d'une gravité telle, que le gouvernement a décidé de suspendre les garanties constitutionnelles dans cette province et dans les provinces limitrophes de Tarragone et de Gérone.

« Les éléments anarchistes et révolutionnaires qui donnaient le signal de la grève générale en lançant d'éclat cette grève aux diverses localités de la province ont attaqué et tué à Saint-Jacques, les commissaires de police et ont tué toutes les communications des chemins de fer, des lignes télégraphiques et téléphoniques, afin d'isoler complètement Barcelone et d'empêcher la venue des troupes qui pouvait expédier pour étouffer le mouvement séditionnaire.

« Hier, il y a eu 110 arrestations, trois morts et 45 blessés, parmi les manifestants. Deux agents de la police secrète, 17 agents de police et quatre gendarmes ont été blessés.

« Le capitaine de gendarmerie de Tarragone qui était parti avec un lieutenant et sept gendarmes pour disperser la foule qui démolissait la voie ferrée et brûlait un pont à un kilomètre de là, a été attaqué par les manifestants. Les gendarmes ont dû faire feu. Un lieutenant et un gendarme ont été blessés.

« Le capitaine, un sergent et un gendarme, ont reçu des contusions. Les renseignements sur les manifestations et les agents de la force publique ont été très nombreuses aujourd'hui, mais jusqu'à présent, on en ignore les conséquences.

« Pour éviter le renouvellement de pareils faits, le gouvernement a déjà envoyé des renforts nécessaires pour rétablir l'ordre et réduire les manifestations.

**Les trains ne circulent plus**

Barcelone isolée du reste de l'Espagne

Perpignan, 28 juillet. — La voie est coupée en plusieurs endroits vers Figueras (province de Gironne), sur la ligne de Cerbère à Barcelone.

Le train express qui devait arriver à Cerbère à deux heures du soir n'est pas arrivé.

Le bataillon de la garnison de Figueras était parti aujourd'hui, les grévistes ont arrêté tous les services et surveillent la voie.

Les voyageurs venant de France et allant en Espagne sont prévenus à leur arrivée à Perpignan, de l'interruption des communications de l'autre côté de la frontière.

Les magasins restent fermés. La ville est occupée militairement. Les principaux établissements et les édifices publics sont toujours gardés par la troupe.

Cerbère, 28 juillet. — Ce matin, l'express est parti de Portbou, mais il n'a pu parcourir qu'une vingtaine de kilomètres, la voie étant détruite à partir de Vilajung. Les voyageurs se sont rendus à pied à Figueras. Les communications continuent à être interrompues, plusieurs ponts ayant été brûlés sur la ligne de Gérone à Barcelone.

**L'émeute continue**

Madrid, 28 juillet. — La situation à Barcelone

### LES OPÉRATIONS A MELILLA

Un combat acharné. — Un général tué

Madrid, 28 juillet. — On annonce officiellement de Melilla que le dernier combat a été des plus acharnés.

On confirme la mort du général Pintos.

Les pertes sont importantes, mais on n'en connaît pas exactement le chiffre. Finalement les troupes ont repoussé les indigènes et ont occupé de nouvelles positions.

Ce combat serait un triomphe pour les troupes espagnoles.

### La Déclaration du Cabinet Briand

CE QU'ON EN PENSE AU VATICAN

Rome, 28 juillet. — A la suite des déclarations faites par le président du Conseil sur la politique religieuse du nouveau ministère, un de nos confrères est allé voir une haute personnalité touchant de près le Vatican, pour savoir quelles sont les impressions de l'entourage de Saint-Père.

Voici textuellement ce que lui a dit son interlocuteur :

« Le discours de M. Briand est très habile, en général, mais surtout en ce qui concerne la politique religieuse. De reste, il a dit peu de chose sur ce sujet, juste ce qu'il fallait pour ne pas irriter ses adversaires en ce moment, pour contenter la majorité à laquelle il a offert le lieu commun habituel, c'est-à-dire que tous les ennemis de la laïcité sont les ennemis de la République.

M. Briand est le premier à savoir que cela est faux, mais la galerie n'a-t-elle pas ses exigences ?

« Cependant, les quelques mots prononcés par le président du Conseil ont beaucoup de valeur pour qui sait les comprendre. Il a dit laconiquement que la politique laïque du gouvernement sera suivie avec un esprit de continuité et de méthode ; c'est la réponse posthume à la boutade bien connue de M. Clémenceau sur l'incohérence et l'imprévoyance de sa politique. Nous savons bien, a ajouté modestement l'interlocuteur, ce que veut dire dans la bouche de M. Briand la déclaration de nous faire la guerre avec continuité et méthode ; cela signifie qu'il nous fera la guerre avec de la poudre sans fumée et de l'artillerie tirant sans bruit, une lutte sourde qui dépeuple et opprime l'Église, tout en plaignant les victimes et en s'en prenant au pape.

« L'Église de France, ainsi que le Saint-Siège, sont préparés depuis longtemps à cette campagne. Les tentatives faites par des ennemis déclarés ou de faux amis pour endormir les catholiques français en parlant du prétendu libéralisme et de la tolérance supposée de M. Briand n'ont pas réussi au commencement, et réussiront d'autant moins maintenant que l'expérience de trois années a montré à tous ce qu'est la politique libérale du personnage le plus habile du bloc.

### QUADRUPLE ASSASSINAT EN RUSSIE

Commerçants assaillis pendant un traversée. Le vol mobile du crime

Rostoff-sur-le-Don, 28 juillet. — Une dizaine de commerçants revenaient sur une barque à voile de la foire de Tegenrod. Vers deux heures du matin, lorsque tout le monde dormait, l'un des voyageurs se leva tout à coup et se jeta sur le pilote avec un poignard à la main. Ce dernier à moitié endormi sans doute fut jeté à la mer après avoir été blessé au ventre. Son meurtrier entreprit alors de tuer les dix voyageurs, mais après le quatrième, les autres se réveillèrent enfin par le bruit. Il avoua que son intention était de tuer tous les voyageurs pour les dévaliser. Le pilote et deux voyageurs moururent le soir même.

### LA SEMAINE SOCIALE DE BORDEAUX

(Par dépêche de notre envoyé spécial)

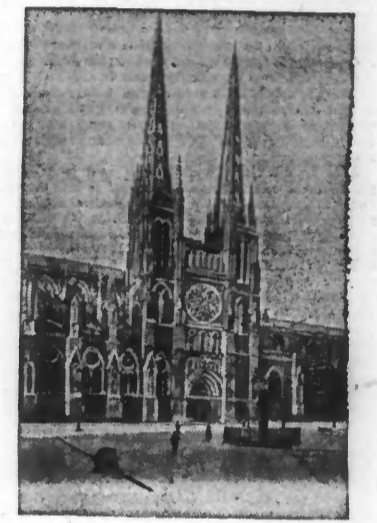
**TROISIÈME JOURNÉE**

SEANCE DU MATIN

La tradition chrétienne en matière de propriété. — Un cours de M. Eugène Duthoit sur le droit syndical

Bordeaux, 28 juillet. — Avec une assistance plus compacte encore que les jours précédents, la Semaine Sociale continue ses travaux. On entend d'abord lecture d'un télégramme du légat du Pape, béniissant les organisateurs et les auditeurs unis à Bordeaux pour défendre les vrais principes économiques chrétiens et la cause des travailleurs.

Puis M. Calippe donne la suite de son cours sur la tradition judéo-chrétienne en matière de propriété, il étudie aujourd'hui l'époque chrétienne et il montre les usages touchants de fraternité entre



La cathédrale de Bordeaux

les premiers fidèles, les leçons unanimes des théologiens et des prédicateurs sur le bon usage des biens. Thomas d'Aquin met ensuite la doctrine en lumière et, tout en établissant le droit certain de propriété, il en affirme les limites et les charges.

Les grands orateurs du dix-septième siècle parlent le même langage précis et courageux, même à la cour de Louis XIV.

L'individualisme contemporain et à ses excès, on peut opposer, non seulement les théories actuelles du catholicisme social, mais encore la doctrine constante de l'Église et sa pratique à travers tous les siècles.

Le grand succès de la journée fut le cours de notre compatriote, M. Eugène Duthoit, ancien conseiller d'arrondissement de Roubaix, professeur aux Facultés libres de Lille. Avec une grande

### M. Tablé THILLIER DE PONCHEVILLE



chaleur de parole et une merveilleuse clarté, l'honorable professeur traite du fait et du droit syndical. La législation de période révolutionnaire exclusivement individualiste, interdisait à ceux d'une même profession de s'associer, (loi Chapelier). La force des choses réagit et de là éclate un conflit intéressant entre le point de vue individualiste et le point de vue social.

Dans le droit, la loi Waldeck-Rousseau de 1884 rend possible l'organisation des travailleurs, mais le législateur ne considérait encore le syndicat que comme le défenseur des intérêts professionnels de ses membres et non comme le défenseur collectif de toute la profession. La pression des faits élargit cette vue incomplète. La jurisprudence examine donc la question de savoir si un syndicat ouvrier peut mettre à l'index l'établissement et des individualités dissidentes et elle conclut en faveur d'une amplification du champ d'activité syndicale.

A la table d'hôte de midi, des toasts ont été prononcés par MM. Lorin et Biron, vicaires généraux d'Albi, Juan Morane, professeur à l'Université de Salamanque.

### SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Les bornes du droit de propriété

Bordeaux, 28 juillet. — Dans l'après-midi, cours par M. Daniel Brun, avocat à Bordeaux, sur la crise landaise.

Après avoir rappelé l'origine des plantations de pins dans la Lande et décrit cette culture et la très intéressante industrie qui s'y rattache, le conférencier rappelle les graves récentes qui ont dévasté la Lande.

A ce propos, se pose, d'une façon aiguë, la question des bornes du droit de propriété ; il s'agit de savoir si les propriétaires doivent être laissés maîtres par l'Etat d'arranger les plantations pour